



**RESEAU INTERNATIONAL POUR
LE DROIT A LA PROTECTION
SOCIALE**

S/C

Tél : 226 25 36 15 25

E-mail : inspir.bf@gmail.com

**RAPPORT DE L'ATELIER DE CONCERTATION
NATIONAL DE INSP!R-BURKINA POUR
L'ELABORATION DU PROGRAMME 2027-2031**

21 Mai 2025

Le Mercredi 21x Mai 2025, s'est tenue dans la salle de réunion de la CNTB, un atelier national de concertation des membres du réseau INSP !R-Burkina pour l'élaboration du programme 2027-2031

L'objectif de cette rencontre consistait à se concerter pour préparer l'atelier intercontinental.

Il s'agissait spécifiquement de :

- Présenter le processus d'élaboration du programme 2027-2031
- Faire un rappel du processus de la concertation thématique (atelier intercontinental et continental)
- Présenter la synthèse des propositions des organisations membres du Réseau INSP!R Burkina
- échanger sur les extrants attendus de l'atelier (cfr. format de préparation mis à disposition des organisations)
- Faire un Brainstorming sur l'apprentissage commun dans le cadre du programme 2022-2026 (cfr. format de préparation mis à disposition des organisations)
- Echanger sur **deux propositions de dates** de l'atelier national de planification.

Etaient présents à cette rencontre 14 personnes dont 6 femmes et 3 jeunes :

Le présent rapport fera une synthèse des points évoqués à l'ordre du jour.

| Points évoqués | |
|------------------------|--|
| Ouverture de l'atelier | A l'ouverture Mr PAMOUSSO Patrice, président du réseau a souhaité la bienvenue aux participants présents. Il a remercié la CNTB pour avoir abriter cette rencontre , et a aussi marqué sa reconnaissance au partenaire WSM pour ses soutiens multiformes et pour leur participation en ligne dans le cadre de cette rencontre. Par la suite il a fait cas de l'objet de la rencontre qui consistait à opérer des choix de thématiques pour le programme 2027-2031, une rencontre qui d'après lui est très importante car elle est d'envergure continentale et intercontinentale. Il a terminé son allocution en souhaitant un plein succès aux différents travaux qui seront mis en œuvre. |

| | |
|---|--|
| | <p>Après l’allocution du président du réseau, Mr MAWULI, chargé de programme Afrique de WSM a fait savoir que les mouvements sociaux sont importants au vu du travail abattu pour apporter des changements dans tous les domaines. Il a aussi fait ressortir l’objet de la rencontre du jour qui consiste à identifier des thématiques au niveau continental et intercontinental avec les mouvements sociaux pour préparer l’élaboration du nouveau programme 2027-2031. Il a lui aussi terminé son allocution en souhaitant un plein succès à l’atelier.</p> <p>Mr Fabien quant à lui est intervenu pour notifier également la pertinence de cette rencontre afin de préparer au niveau mondial des thématiques pour le programme 2027-2031 et aussi pour tisser une synergie internationale.</p> |
| Présentation du processus d’élaboration du programme 2027-2031 | <p>A l’entame des échanges afin de présenter le processus d’élaboration du programme 2027-2031, il a été posé la question de savoir sur quoi l’ossature des échanges devaient être portée ?</p> <p>A cette question, Mr FABIEN a donné des éclaircissements. Il a ensuite fait savoir qu’il s’agissait de choisir 2 thématiques de consensus au plan intercontinental et 3 thématiques de consensus au niveau continental. Ces thématiques doivent être choisies en tenant compte des contextes au niveau intercontinental et continental et des cibles.</p> |
| Rappel du processus de la concertation thématique (atelier intercontinental et continental) | <p>Dans le cadre de rappel, du processus de la concertation thématique, Mr MAWULI, s’est entretenu avec les participants en les faisant comprendre que ce processus nécessite 7 étapes, à savoir :</p> <p>Etape 1 : la réunion pour planifier stratégiquement avec les partenaires l’atelier intercontinental</p> <p>Etape 2 : l’atelier stratégique intercontinental du 1^{er} au 3 juillet virtuellement avec les partenaires, les OP, les différents réseaux INSP !R à travers le monde</p> <p>Etape 3 : la planification opérationnelle nationale et continentale à partir de novembre et décembre 2025</p> <p>Etape 5 : la rédaction à proprement dite du programme</p> <p>Etape 6 : la présentation du programme aux instances</p> <p>Etapes 7 : la transmission du programme et du budget à la DGD.</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>Pour l'atelier virtuel, chaque pays doit choisir deux portes paroles pour y prendre part afin de présenter les résultats des différents choix.</p> <p>Le choix des portes paroles doivent tenir compte du genre. Et les noms noms des portes paroles doivent être notifiés dans les rapports qui doivent être envoyés à WSM le 30 Mai 2025. Aussi, 2 dates doivent être proposées pour l'atelier national.</p> |
| <p>Présentation de la synthèse des propositions des organisations membres du Réseau INSP!R Burkina</p> | <p>Cette présentation (confère document de synthèse en annexe) a été faite par la coordonnatrice du réseau de INSP !R-Burkina. Il s'est agi de parcourir toutes les thématiques choisies par les OP DE INSP !R-Burkina pour une meilleure connaissance des choix qui ont été faits.</p> <p>A la suite de cette présentation, il a été demandé aux OP si la synthèse qui a été faite pour présenter les choix des thématiques est conforme aux différents travaux de base élaborés par les OP. A cette question, les participants ont répondu que la synthèse a été fidèle.</p> |
| <p>Échanges sur les extraits attendus de l'atelier (cfr. Format de préparation mis à disposition des organisations) et validation des thématiques choisis</p> | <p>Dans le cadre des échanges sur les extraits attendus de l'atelier, le format de préparation mis à disposition des OP a été présenté par la coordonnatrice. S'en est suivi des explications de la part de MR MAWULI afin d'harmoniser les compréhensions.</p> <p>Ces échanges ont été le canal pour l'ouverture des travaux de groupe restreints afin de débattre sur les thématiques choisis pour le niveau intercontinental et continental.</p> <p>Les différents débats et travaux de groupe ont conduit au choix de thématique suivant :</p> <p>Au Niveau intercontinental :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préservation de l'environnement : changements climatiques, écocitoyenneté et transition juste • Accès à la santé des femmes et des jeunes <p>Au niveau continental :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès à la Santé pour tous • Protection de l'environnement |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Employabilité des jeunes et des femmes et travail décent <p>Après les choix faits, les thématiques ont été validés en plénière par les participants en ligne et en présentiel (confère document de travaux de groupe en annexe).</p> |
| <p>Brainstorming sur l'apprentissage commun dans le cadre du programme 2022-2026 (cfr. format de préparation mis à disposition des organisations)</p> | <p>Dans le cadre du brainstorming sur l'apprentissage commun dans le cadre du programme 2022-2026, il s'est agi pour les participants de mentionner :</p> <p>Les actions à faire plus en 2027-2031 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les voyages d'étude et partages d'expérience ✓ La synergie d'action dans le cadre des plaidoyers ✓ Les études <p>Les actions à faire en moins en 2027-2031 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir moins la mise en place du système national d'assurance maladie <p>Les actions qu'il faut continuer de faire en 2027-2031 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plaidoyer ✓ Renforcement de capacité ✓ Sensibilisation <p>Les actions qu'il faut commencer à faire en 2027-2031 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Campagne de dénonciation et d'interpellation des entreprises qui violent le droit des travailleurs et le non-respect des RSE ✓ Promotion et protection des travailleurs migrants ✓ Lutte contre l'usage des stupéfiants |
| <p>Echanges sur deux propositions de dates de l'atelier national de planification</p> | <p>A l'issue des différents échanges, deux propositions de date ont été faites pour l'atelier national de planification :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 17 au 22 novembre 2025 ✓ 26 au 31 janvier 2026 |

| | |
|------------|---|
| Conclusion | <p>L'atelier de concertation qui a regroupé les représentants des OP membres de INSP !R-Burkina a permis aux différents participants de procéder à des choix consensuels de thématique qui tiennent compte du contexte actuel au niveau continental et intercontinental pour l'élaboration du programme 2027-2031. Aussi, ce fut l'occasion de proposer des dates (17 au 22 novembre 2025 et pour l'atelier national de planification et de choisir deux personnes ressources qui prendront la parole lors de l'atelier qui se tiendra en virtuel du 1^{er} au 3 juillet 2025. Ces personnes choisies sont :</p> <p>Mr PAMOUSSO Patrice, président du réseau INSP !R-Burkina (pampatrice@yahoo.fr)</p> <p>Mme SORE Djamila de la MUFED-B, point focal du réseau au niveau de la MUFED-B (ddjamila2023@mufede-b.com)</p> |
|------------|---|

Liste de présence



scanatelier
concertation.pdf

Travaux de synthèse des propositions des OP

| NIVEAU INTERCONTINENTAL | | | |
|--------------------------------|---|---|--|
| Organisations | Thème | Raison/ Changement souhaité | Actions |
| CNTB | Santé et Sécurité au travail (SST) dans les entreprises industrielles » | Le constat général est que les travailleurs dans les industries, quels que soient les lieux de travail sont confrontés à des risques professionnels, à une inadaptation, une insuffisance ou une absence de protection. | <p>Action 1 : mener des campagnes de sensibilisation des employeurs et travailleurs/travailleuses sur la SST ;</p> <p>Action 2 : renforcer les capacités des employeurs et travailleurs/travailleuses sur la SST ;</p> <p>Action 3 : mener des actions politiques à l'endroit des gouvernants et des employeurs.</p> |
| | « Accès à un emploi décent dans le secteur de la construction pour les jeunes » | La plupart des travailleurs dans ce secteur sont faiblement rémunérés, et t difficiles un faible accès à la protection sociale. De plus les conditions de travail sont plutôt informelles. Les conventions 87 et 98 de l'OIT sont rarement appliquées et très peu tolérées. | <p>Action 1 : mener des actions politiques à l'endroit des gouvernants et des employeurs.</p> <p>Action 2 : mener des campagnes de sensibilisation sur l'accès à un emploi décent.</p> |
| | « Renforcement du cadre législatif du travail de plateforme » | Le travail de plateforme est relativement nouveau et n'est pas, du tout ou efficacement encadré sur le plan de la législation. C'est un secteur qui mobilise également dans sa majeure partie des jeunes. | <p>Action 1 : Actions politiques auprès des gouvernants et des employeurs pour l'adoption de textes encadrant le travail de plateforme ;</p> <p>Action 2 : Assistance juridique aux travailleurs/travailleuses de plateforme.</p> |

| | | | |
|----------------|---------------------------------|--|--|
| | | | Action 3 : mener des campagnes de vulgarisation des textes encadrant le travail de plateforme. |
| RAMS | Accès à la santé | <p>Accroître l'accès au soin de santé à travers les mutuelles sociales</p> <p>Meilleure adhésion aux produits de l'assurance maladie universelle</p> | <p>Plaidoyer pour la reconnaissance des mutuelles sociales au sein des instances de décision au niveau internationale (CIT, OMS)</p> <p>Plaidoyer pour la promotion de la CSU en mettant l'accent sur les mutuelles sociales et les systèmes d'Assurance Maladie</p> <p>Campagne internationale sur le rôle des mutuelles sociales dans la promotion de la protection sociale en santé</p> <p>La production d'évidences sur la place des mutuelles sociales dans les mécanismes de protection sociale</p> |
| | Préservation de l'environnement | Changement de comportement en lien avec les produits nuisibles à l'environnement et à la santé | <p>Plaidoyer pour la justice climatique (amener les pays industrialisés à reconnaître leur responsabilité, promouvoir l'équité et l'accès aux financements verts pour les pays du Sud)</p> <p>Mobiliser des influenceurs et des leaders d'opinion connus mondialement (artistes, athlètes, religieux) pour relayer des messages écologiques</p> <p>Développer des formations en ligne (MOOC) sur la biodiversité, les énergies renouvelables, le changement climatique, l'agriculture écologique, etc.</p> |
| MUFED-B | | | |

| | | | |
|---------------|---|--|--|
| UNPCB | | | |
| GAFREH | Justice sociale et protection sociale universelle | | <p>Campagnes régionales coordonnées de plaidoyer auprès des gouvernements et parlements.</p> <p>Mobilisation des organes comme l'UA, la CEDEAO, AES au tour de la problématique.</p> <p>Mutualisation des outils, expériences et approches régionales (RAMU, mutuelles, filets sociaux) pour une protection sociale plus élargie et efficace</p> |
| | Changement climatique, écocitoyenneté et transition juste | | <p>Campagnes panafricaines contre les plastiques non biodégradables et pour une économie verte inclusive avec le soutien de l'Union Africaine, les organisations régionaux</p> |
| | Inclusion socioprofessionnelle de la jeunesse africaine | | <p>Plaidoyer pour des politiques continentales de transition vers l'emploi vert (formation, stage, microprojets, etc.).</p> <p>Partage d'expériences réussies en matière d'entrepreneuriat social, économie solidaire, mutualisme, etc.</p> <p>Dispenser des formations sur l'entrepreneuriat numérique au profit des jeunes (MOOC)</p> |
| AZN-D | | | |

| | | | |
|---------------------|---|---|--|
| CEAS-Burkina | Migrations des jeunes | <p>Le chômage et le sous-emploi tant en milieu urbain rural et la pauvreté rendent vulnérable la jeunesse et favorisent les migrations internes et externes, le développement de certains maux sociaux qui peuvent compromettre la paix et la cohésion nationale.</p> <p>Les migrations externes vers les pays développés entraînent des pertes des bras valides au détriment des pays africains.</p> | <p>Appuyer l'élaboration d'un mécanisme de sensibilisation des jeunes sur les questions de la migration ;</p> <p>Appuyer la mise en place de politiques politique de migration faisant une place de choix aux jeunes ;</p> <p>Faciliter la création des opportunités d'emplois.</p> <p>Encourager la conclusion d'accords multilatéraux et bilatéraux en vue de sécuriser le séjour des jeunes migrants</p> |
| | Protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques | <p>Les changements climatiques du fait de l'action de l'homme sur l'environnement constituent une menace pour l'équilibre écologique. Les pays Africains subissent la plupart les conséquences de la forte industrialisation des pays développées. Ce qui entraîne des conséquences sur l'environnement. A cela il faut ajouter :</p> <p>la méconnaissance des politiques et législation (faute de diffusion/vulgarisation) en la matière ;</p> <p>le manque d'accès à l'information climatique pour se protéger contre les événements climatiques extrêmes et les catastrophes naturelles ;</p> <p>l'accès limité aux équipements, technologies et de sources d'énergie alternatives pour réduire l'exploitation des ressources naturelles ;</p> <p>le manque d'information sur les technologies d'adaptation et d'atténuation ;</p> | <p>Appuyer la vulgarisation et l'appropriation des lois, textes règlementaires et conventions relatifs à la protection de l'environnement ;</p> <p>Établir un état des lieux des mesures et pratiques réussies d'adaptation</p> <p>Promouvoir l'information climatique</p> <p>Appuyer la mise en place des mécanismes de taxes et impôts pour les pollueurs</p> <p>Protéger les personnes et les biens contre les événements climatiques extrêmes et les catastrophes naturelles ;</p> <p>Mener des actions de plaidoyer, d'information, d'éducation et de communication pour le changement de comportement.</p> |

| | | | |
|------------|---|---|---|
| | | l'accès limité au crédit, à la microfinance ou à d'autres sources de financement adaptés qui influent sur les capacités des population à acquérir et à utiliser des sources d'énergies renouvelables pour s'engager dans une économie propre | |
| | Protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques | Pratiques socioculturelles discriminatoires continuent de maintenir et de légitimer les inégalités de genre en Afrique Persistance pesanteurs socio-culturelles et violences basées sur le genre Inégalités de genre dans l'accès et contrôle sur les ressources Accès limité au marché de travail et à l'emploi, au revenu et autonomisation économique des femmes Participation limitée des femmes au processus de prise des décisions Méconnaissance des lois et textes en matière de genre | Faire un état des lieux de l'application des lois et réglementations en matière d'égalité de genre Analyse de l'inégalité de genre, de l'exclusion sociale et promotion des droits Analyse des relations de pouvoir entre hommes/garçons et femmes/filles (stéréotypes de genre) Analyse division sexuelle du travail Diffusion des lois et texte en faveur du genre Plaidoyer et sensibilisation en faveur de changement de comportement |
| CSB | Le droit des travailleurs migrants | La migration est devenue une réalité pour un nombre croissant de travailleurs à travers le monde pour les raisons suivantes: Economie; manque d'emploi; climat; instabilité socio-politique et culturelle, sécurité..... | <ul style="list-style-type: none"> • Etude sur la cartographie et la problématique des migrants dans chaque région et sous-régions. <i>Sans une telle étude, il serait difficile de mener les actions suivantes.</i> • Plaidoiries pour que les politiques migratoires incluent systématiquement la protection des droits fondamentaux des migrants. <i>Malgré le fait que nombre d'Etats aient ratifié les conventions de l'OIT sur la migration et les ont déclinés dans leur politique, il n'en pas moins que de graves violations des droits des migrants soient légions.</i> • Campagnes de sensibilisation contre la xénophobie, la traite et l'exploitation des migrants. <i>Ces campagnes visent à</i> |

| | | | |
|---------------------------|---|--|---|
| | | | <p><i>interpeller les opinions publics et politiques sur ces fléaux dont sont victimes les travailleurs migrants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation sur les droits au travail et les recours disponibles. <i>Ces campagnes à l'adresse les migrants doit leurs faire connaître leurs droits. L'ignorance de ceux-ci est souvent la source de toutes les brimades dont ces travailleurs sont victimes.</i> • Renforcer des mécanismes de protection des travailleurs migrants. <i>L'internalisation des conventions dans les lois du pays doit être promu afin de mieux renforcer la protection des travailleurs migrants</i> |
| | Croissance économique et travail | Depuis des décennies, le constat est unanime, la richesse globale dans le monde et à contrario, la pauvreté, la précarité des emplois, les bas salaires.....ect ne font que croître. | <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de dénonciation du problème ci-dessus évoqué • Promotion du salaire vital dans les pays en lieu et place du SMIG • Vulgarisation du droit à la protection sociale pour tous. |
| | La protection sociale et la santé pour les travailleurs/euses du secteur du soin. | <ul style="list-style-type: none"> • L'économie des soins est un secteur qui dispose de très peu de ressources au niveau africain et mondial, ce qui conduit à ce que la majorité des travailleurs dans ce secteur ne dispose ni de protection sociale et de santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Former les acteurs sur le concept et la portée de l'économie des soins • Plaidoyer au niveau du gouvernement pour un accroissement des investissements dans l'économie des soins • Sensibiliser les acteurs sur la protection sociale et santé |
| NIVEAU CONTINENTAL | | | |
| Organisations | Thème | Raison/ Changement souhaité | Actions |

| | | | |
|-------------|--|--|---|
| CNTB | « Renforcement de l'action syndicale » | Il est constaté à l'échelle mondiale un recul de la syndicalisation dû notamment, à la peur des représailles de la part des employeurs et à la répétition des actions antisyndicales de certains gouvernants. | <p>Action 1 : mener des campagnes de sensibilisation des employeurs et travailleurs/travailleuses sur les conventions 87 et 98 de l'OIT;</p> <p>Action 2 : renforcer les capacités des employeurs et travailleurs/travailleuses sur La culture syndicale ;</p> <p>Action 3 : mener des Actions politiques à l'endroit des gouvernants et des employeurs contre la réduction des espaces civiques.</p> |
| | « Employabilité des jeunes et des Femmes » | Le taux de chômage au niveau des jeunes et des femmes est élevé surtout que la population du continent est en majorité jeune et féminine. Aussi, le contexte économique difficile entraîne des pertes d'emploi dans presque tous les secteurs d'activité ; d'où la nécessité de la promotion de la formation continue. | <p>Action 1 : mener des campagnes de vulgarisation des techniques de recherche d'emploi au profit des jeunes et des femmes ;</p> <p>Action 2 : renforcer les capacités des jeunes et femmes en entrepreneuriat ;</p> <p>Action 3 : mener des actions politiques à l'endroit des gouvernants et des employeurs pour la promotion de l'employabilité des jeunes et des femmes.</p> |
| | « Droit du travail et défense des travailleurs/travailleuses » | Plusieurs travailleurs sur le continent ne maîtrisent pas la législation du travail et ne bénéficient pas de défense en cas de conflit de travail. | Action 1 : mener des campagnes de sensibilisation des travailleurs/travailleuses et des employeurs sur le droit du travail; |

| | | | |
|-------------|------------------|---|---|
| | | En effet, certains employeurs connaissent très peu les dispositions en la matière ce qui les conduit souvent à des abus. | <p>Action 2 : renforcer les capacités des travailleurs/travailleuses et des employeurs sur le droit du travail ;</p> <p>Action 3 : mener des campagnes de dénonciation et d'interpellation des entreprises qui violent les droits des travailleurs.</p> |
| RAMS | Accès à la santé | <p>Accroissement du nombre de personnes assurées dans les mutuelles sociales</p> <p>Meilleure adhésion aux produits de l'assurance maladie universelle</p> <p>Augmentation des capacités contributives des groupes cibles</p> | <p><u>Action politique 1</u> : plaider à l'endroit des états pour la création d'un environnement juridique favorable à la prise en compte des mutuelles dans les systèmes d'Assurance maladie.</p> <p><u>Action politique 2</u> : Plaider à l'endroit des états pour la mise en place de mesures incitatives pour l'adhésion aux mécanismes de protection sociale.</p> <p><u>Action politique 3</u> : plaider à l'endroit des organisations sous-régionales pour l'harmonisation des textes et lois régissant les systèmes d'assurance maladie</p> <p><u>Apprentissage commun 1</u> : échange entre pays sur les bonnes pratiques en matière de mesures incitatives pour l'adhésion au mécanisme de protection sociale</p> <p><u>Apprentissage commun 2</u> : capitalisation des expériences sur la mise en œuvre des textes législatifs en matière de protection sociale</p> <p><u>Communication</u> : instauration d'une journée africaine de la couverture santé universelle</p> |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | Protection de l'environnement | Changement de comportement en lien avec les produits nuisibles à l'environnement et à la santé | <p>Action politique : participation active aux négociations climatiques (COP) avec une position africaine commune</p> <p><u>Apprentissage commun 1</u> : intégrer l'éducation environnementale dans les curriculums scolaires via le CAMES ou les ministères en charge de l'éducation</p> <p><u>Apprentissage commun 2</u> : renforcement de capacités des mouvements sociaux sur l'éducation environnementale.</p> <p><u>Communication</u> : initier des campagnes panafricaines de sensibilisation à l'environnement, coordonnées par l'Union africaine (UA), la CEDEAO, la CEEAC, l'AES, etc.</p> |
| | Prise en compte du genre dans les politiques de protection sociale | Meilleure représentation des femmes dans les instances de décision des mutuelles sociales | <p><u>Action politique</u> : plaider pour plus de politiques sensibles au genre dans les mécanismes de protection sociale</p> <p><u>Apprentissage commun 1</u> : mettre en place une politique genre dans les mouvements sociaux</p> <p><u>Apprentissage commun 2</u> : Recherche-action sur les freins à l'accès des femmes aux mécanismes de protection sociale</p> <p><u>Communication</u> : mener des campagnes de sensibilisation au profit des responsables</p> |

| | | | |
|----------------|---|---|---|
| | | | mutualistes et des ministères en charge de la protection sociale sur la prise en compte des femmes dans les instances de décision |
| MUFED-B | Droits économiques des femmes et autonomisation | Accès équitable aux ressources productives ; Reconnaissance légale du travail féminin non rémunéré ; Réduction de la vulnérabilité économique. Les femmes, en particulier en milieu rural et dans les secteurs informels, restent confrontées à des inégalités systémiques (accès limité aux crédits, propriété des terres, reconnaissance légale de leur travail). Leur autonomisation est un levier clé pour réduire la pauvreté et stimuler une croissance inclusive. | Renforcement des coopératives féminines ; Dialogue politique avec les ministères sectoriels ; Appui à la formalisation du travail domestique Microcrédits adaptés aux entrepreneures rurales. Formation en gestion financière et accès aux marchés. Plaidoyer pour la réforme des lois sur l'héritage et la propriété foncière |
| | Gouvernance participative et responsabilité sociale | Mécanismes institutionnels de redevabilité. Budget participatif au niveau local. Intégration des besoins des groupes vulnérables dans les politiques publiques | Forums citoyens. Plaidoyer local pour l'inclusion politique. Suivi communautaire des politiques publiques. |
| | Jeunesse, formation et emploi digne | Renforcement de l'offre de formation technique et professionnelle. Accès au financement pour les jeunes entrepreneurs. | Partenariat avec les centres de formation. Incubateurs de projets jeunes. Mobilisation des collectivités locales pour l'emploi. |

| | | | |
|--------------|--|---|--|
| | | Promotion de l'emploi vert. | |
| | Transition juste et emplois verts pour la jeunesse | L'Afrique subit de plein fouet les effets du changement climatique, tandis que sa jeunesse (60 % de la population) fait face à un chômage massif. Une transition écologique inclusive peut créer des emplois durables (agriculture résiliente, énergies renouvelables). | Formations techniques aux métiers verts (solaire, agroécologie). Incubateurs pour startups jeunes dans l'économie circulaire. Partenariats public-privé pour financer des projets locaux climat-compatibles. |
| | Gouvernance inclusive et redevabilité sociale | Les inégalités d'accès aux décisions publiques exacerbent les exclusions sociales. Renforcer la participation citoyenne (notamment des groupes marginalisés) est essentiel pour des politiques équitables. | Budgets participatifs dans les communes. Observatoires citoyens pour le suivi des services publics. Campagnes de sensibilisation sur les droits civiques. |
| UNPCB | Accès à la Santé | : la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social. Une personne en bonne santé est une personne productive. Mais en cas de maladie grave, la plupart des familles n'arrivent pas à honorer les dépenses de santé auprès des formations sanitaires. Lorsque le malade est référé à l'Hôpital, la plupart des familles refusent de faire le déplacement à cause des charges auxquelles elles y feront face. Cette situation affecte beaucoup la productivité Agricole. | La création des mutuelles de santé (ex : la mutuelle des producteurs de coton du Burkina) pour y parvenir il faut faire des plaidoyers auprès des partenaires techniques et financiers, sensibiliser les populations cibles, former les techniciens et les producteurs de coton sur la mutualité en santé. Cette action permettra à l'AMU de toucher le secteur informel et déléguer des pouvoirs aux mutuelles de santé par ex : le rôle d'intermédiaire entre l'AMU et les mutualistes (recouvrement des cotisations). |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | <p>Environnement (l'utilisation des produits biologique)</p> | <p>En matière d'environnement, les cultures biologiques préservent les sols. Ils contiennent 70 à 90% de résidus, de pesticides en moins qu'en agriculture conventionnelle. Actuellement au Burkina les sols sont appauvrit dû à l'utilisation abusive des pesticides et des engrais chimiques.</p> | <p>La fabrication et la mise en place de la fumure organique par l'état auprès des producteurs en remplacement des engrais chimique</p> |
| | <p>Assurance agropastorale</p> | <p>Le secteur agricole du Burkina Faso fait face à de multiples contraintes structurelles parmi lesquelles les aléas climatiques. Le cycle de déficit céréalier que subit le secteur agricole est tributaire des aléas climatiques de plus en plus intenses et fréquents dans le contexte des changements climatiques. Les risques tels que la sécheresse, les inondations, les ravageurs, les incendies ne cessent de croître.</p> <p>Les producteurs agricoles se retrouvent donc vulnérables face à tous ces aléas dont les conséquences deviennent de plus en plus insoutenables.</p> <p>Afin de soutenir cette agriculture, la faitière des organisations des producteurs de coton a menée des plaidoyers auprès des autorités Burkinabé et a bénéficiée de l'accompagnement de l'Association des professionnelles des assurances du Burkina (APSAB) avec une subvention de l'Etat du Burkina Faso à hauteur de 50% de la prime à payer par les producteurs. Notons que cette Assurance agropastorale est à sa phase pilote au titre de la campagne 2024/2025. Cette assurance</p> | <p>continuer de faire les plaidoyers auprès de l'Etat pour le maintien des subventions et le paiement de sa quote-part (subvention des 50% à l'APSAB), impliquer tous les acteurs de la filière coton, former tous les acteurs impliqués, informer et sensibiliser les producteurs pour leurs adhésions</p> |

| | | | |
|---------------|---|--|---|
| | | couvre les impayés (attaques des ravageurs, inondations, incendie, sécheresse...) externes à hauteur de 90% pour les producteurs de coton et en cas de décès ou de maladie invalidante du producteur, le crédit assuré est remboursé jusqu'à hauteur du crédit essentiel par hectare de coton cultivé. | |
| GAFREH | Protection sociale pour tous | Extension effective de la PS | Campagnes de plaidoyer, observatoire, formations |
| | Inclusion socioprofessionnelle de la jeunesse africaine | Réduction du chômage et informalité | Programme continental pour l'emploi décent des jeunes |
| | Travail décent et syndicalisation | Formalisation, droits, employabilité | Forums intersyndicaux, plaidoyer, réseaux de jeunes |
| | Justice climatique et transition juste | Intégration sociale des politiques climatiques | Réseau panafricain, sensibilisation, plaidoyer écologique |
| AZN-D | Emploi et Économie Informelle | | Formalisation de l'économie informelle : Mettre en place des programmes d'accompagnement pour les travailleurs informels afin de les intégrer dans le système fiscal et de sécurité sociale. Formation et développement des compétences : Proposer des programmes de formation adaptés aux besoins du marché afin d'améliorer la qualification des travailleurs. Soutien aux initiatives entrepreneuriales : Encourager l'entrepreneuriat local par le biais de microcrédits et d'incubateurs d'entreprises |

| | | | |
|---------------------|-----------------------------------|--|--|
| | Protection Sociale Universelle | | <p>Renforcement des systèmes de protection sociale : Plaider pour la mise en place de systèmes de protection sociale universels qui incluent l'accès à des soins de santé, des congés maladie, des pensions de retraite, etc.</p> <p>Sensibilisation et formation : Éduquer les travailleurs sur leurs droits en matière de protection sociale et les informer sur les mécanismes d'accès.</p> <p>Partenariats public-privé : Collaborer avec les gouvernements et le secteur privé pour développer des solutions innovantes et durables en matière de protection sociale.</p> |
| | Conditions de Travail et Sécurité | | <p>Renforcement des normes de sécurité au travail : Élaborer des campagnes de sensibilisation et des formations sur les droits des travailleurs et les normes de sécurité.</p> <p>Inspections et régulations : Renforcer les mécanismes d'inspection du travail pour garantir le respect des droits et des conditions de travail adéquates.</p> <p>Promotion de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) : Travailler avec les entreprises pour intégrer des pratiques de RSE liées au travail décent et à la protection des droits des travailleurs.</p> |
| CEAS-Burkina | Accès à l'assainissement | La problématique de l'assainissement surtout la gestion des déchets solides se pose de plus en plus avec acuité dans les villes africaines avec son corollaire de conséquences sur la santé et | <p>Élaboration de plans stratégiques de gestion des déchets solides</p> <p>Renforcement des capacités des acteurs</p> |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | | <p>l'environnement. Faute de moyens conséquents, de stratégies et de politique, certaines villes africaines éprouvent des difficultés à mettre en place un système de gestion des déchets durable. Les déchets jetés dans la nature constituent des nids de prolifération des vecteurs de transmissions de maladies ou se retrouvent dans les caniveaux empêchant l'écoulement des eaux pluviales. Ce qui entraîne des inondations dans certaines villes.</p> <p>Un système de gestion des déchets bien maîtrisé contribue à la création d'emplois verts et améliore la santé des populations tout en protégeant l'environnement</p> | <p>Communication participative pour le changement de comportement des populations</p> <p>Réalisation d'infrastructures de gestion des déchets</p> <p>Communication digitale : conception d'applications de gestion des déchets solides</p> <p>Mener des actions de renforcement de la lutte contre les pollutions et promotion de l'assainissement</p> <p>Promotion du reboisement des espaces verts en zones urbaines</p> <p>Réaliser une étude sur les systèmes des latrines en milieu rural</p> <p>Appuyer la promotion des systèmes éprouvés.</p> |
| | Accès à l'emploi décent pour les jeunes | <p>La jeunesse est le fer de lance de toute nation. Alors une jeunesse désœuvrée et mal formée constitue une menace pour la nation. Dans la plupart des pays Africains le taux de chômage des jeunes augmente de façon exponentielle. La délinquance juvénile est l'une des problématiques causées par le manque d'emplois des jeunes</p> | <p>Formation des jeunes aux métiers</p> <p>Réaliser une étude sur les mécanismes et expériences réussis d'auto-emploi de jeunes et en assurer le partage</p> <p>Appuyer la mise en place d'un système efficace d'information sur le marché de l'emploi</p> <p>Réaliser une étude sur l'impact des fonds spéciaux nationaux pour l'employabilité des jeunes</p> |
| | L'Agriculture (Agriculture biologique) | <p>L'Agriculture est l'une des principales sources de revenus des populations en Afrique. Elle contribue énormément au PIB. Malheureusement avec l'arrivée des ONG et des produits chimiques, l'agriculture biologique est fortement menacée. Certains agriculteurs utilisent ces produits</p> | <p>Formation et partage d'information sur les techniques de productions biologiques</p> <p>Réaliser des campagnes de promotion de l'agriculture biologique</p> <p>Réaliser des voyages d'études et d'échanges d'expériences</p> |

| | | | |
|---|---|--|---|
| | | chimiques afin d'augmenter leur rentabilité tout en ignorant les conséquences | Réaliser une étude sur le financement de l'agriculture biologique |
| CSB | LA création d'emplois formels associatifs auto-gérés agricoles surtout pour les jeunes | L'Afrique est un continent où la population est jeune, dans bon nombre de pays, 76% de la population a moins de 35 ans. L'emploi formel formele st rare et ne représente que 5 à 6% de la population active. 90 à 94% des travailleurs sont dans le secteur informel dont la grande majorité sont des jeunes et surtout les femmes. La mise en oeuvre permettra de résoudre cette problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Formation professionnelle des acteurs; • Sensibilisation des acteurs sur la protection sociale, la protection de l'environnement et le changement climatique; • Plaidoiries auprès de autorités pour l'obtention de parcelles agricoles; Création de coopératives pilotes |
| | L'accès aux droits sociaux du secteur du commerce urbain informel, surtout les femmes | <ul style="list-style-type: none"> • <u>En Afrique, 90 à 95% des emplois se trouve dans le secteur de l'informel 'dont la majorité des travailleurs sont des femmes. Ce sont des emplois précaires sans sécurité sociale, ni assurance maladie et très peu productif.</u> | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Promotion de l'accès à la sécurité sociale et à l'assurance maladie</u> • <u>Sensibilisation des travailleurs de l'économie informelle sur la nécessité de la transition de l'économie informelle vers le formel.</u> • <u>Plaidoyer pour la mise en œuvre de la recommandation 204 de l'OIT</u> |
| | La protection sociale et la santé pour les travailleurs/euses du secteur du soin | <ul style="list-style-type: none"> • L'économie des soins est un secteur qui dispose de très peu de ressources au niveau africain, ce qui conduit à ce que la majorité des travailleurs dans ce secteur ne dispose ni de protection sociale et de santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Former les acteurs sur le concept et la portée de l'économie des soins • Plaidoyer au niveau du gouvernement pour un accroissement des investissements dans l'économie des soins • Sensibiliser les acteurs sur la protection sociale et santé |
| APPRENTISSAGE DU PROGRAMME ACTUEL & CONTEXTE | | | |
| Organisations | Thème | Raison/ Changement souhaité | Actions |
| CNTB | | | <u>Faire plus</u> en 2027-2031 : |

| | | | |
|-------------|--|---|--|
| | | | <ol style="list-style-type: none"> 1. Études, 2. Voyages d'étude et de partage d'expériences, 3. Plaidoyers en synergie. |
| | | | <p><u>Continuer à faire</u> en 2027-2031 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation, 2. Renforcement de capacités, 3. Actions politiques, 4. Études, 5. Voyages d'étude et de partage d'expériences, 6. Plaidoyers en synergie. |
| | | | <p><u>Commencer à faire</u> en 2027-2031 :</p> <p>Campagnes de dénonciation et d'interpellation des entreprises qui violent les droits des travailleurs.</p> |
| RAMS | | Changements souhaités entre 2027 et 2031 pour le pays | |

| | | | |
|----------------|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Accroissement du nombre de personnes assurées dans les mutuelles sociales - Meilleur accès aux mécanismes de protection sociale - Accroître l'accès au soin de santé à travers les mutuelles sociales - Meilleure adhésion aux produits de l'assurance maladie universelle - Augmentation des capacités contributives des groupes cibles - Plus grande représentativité des femmes dans les instances de décision des mutuelles sociales <p>Changement des comportements en lien avec les produits nuisibles à l'environnement et à la santé</p> | |
| MUFED-B | | | |
| UNPCB | | | |

| | | | |
|---------------------|--|--|--|
| GAFREH | | <p>Changements souhaités pour le prochain programme 2027-2031</p> <p>Amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail, accès effectif à la protection sociale.</p> <p>Meilleur accès à la protection sociale et transition progressive vers l'économie formelle</p> <p>Souscription massive et compréhension renforcée du système de santé universelle</p> <p>Prise en compte des droits sociaux et environnementaux dans les politiques locales.</p> <p>Accroissement de la couverture médiatique et sensibilisation de masse</p> <p>Accès accru à la protection sociale et meilleure prise en compte de leurs spécificités.</p> <p>Amélioration de l'employabilité, accès aux droits et insertion professionnelle</p> | |
| AZN-D | | | |
| CEAS-Burkina | | | <p><u>Faire plus</u> en 2027-2031</p> <p>Synergie d'action entre les réseaux nationaux</p> <p>2.Partage d'expériences sur des thématiques fédératrices</p> |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | | 3. Accroissement du membership du réseau national et renforcement du rôle de la société civile dans la promotion du système de la protection sociale |
| | | | <u>Faire moins</u> en 2027-2031 : 1. Promotion de la mise en place du système national d'assurance maladie |
| | | | <u>Continuer à faire</u> en 2027-2031 : 1. Plaidoyer 2. Études d'approfondissement de thématiques et de problématiques en matière de protection sociale 4. Renforcement des capacités des acteurs de la protection sociale |
| | | | <u>Commencer à faire</u> en 2027-2031 : 1. Promotion protection des travailleur·euses migrantes et domestiques incluant des droits humains 2. Promotion de la sécurité et santé au travail et accès aux services de santé |

| | | | |
|-----|--|--|--|
| | | | 3. Lutte contre l'usage de stupéfiants et de substances psychotropes chez les jeunes |
| CSB | | | <p>Faire plus en 2027-2031 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement des capacités 2. Partage d'expériences 3.Lobbying |

TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL

Proposition de thématique niveau intercontinental

| Thèmes | Groupes cible | Raisons | Changements attendus | Actions à mener |
|---|---|--|--|--|
| Préservation de l'environnement : changements climatiques, écocitoyenneté et transition juste | Les osc, les gouvernants (état, collectivités territoriales, communauté local), les organisations syndicales et professionnelles agricoles, les entreprises, les femmes et les jeunes | <ul style="list-style-type: none"> - Épuisement des ressources naturelles (forêts et eau) - Pollution de l'eau et de l'air par les déchets des activités industrielles et agricoles - Perte de la biodiversité - Pollution des sols et des terres par les activités humaines telles que l'exploitation minière, le déboisement, la déforestation, les activités industrielles, de construction et agricoles - Augmentation du réchauffement et du changement climatique de la planète - Augmentation des phénomènes des | <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la pollution de l'eau et de l'air - Réduction des émissions de GES et promotion de l'adaptation aux impacts des changements climatiques - Accroître la résilience aux changements climatiques - Adoption de mesures éprouvées d'atténuation et adaptation au changement climatique - Protection de la biodiversité et des écosystèmes naturels - Promotion de l'efficacité et de la sobriété énergétique | <ul style="list-style-type: none"> - Établir un état des lieux et partager des mesures et pratiques réussies d'atténuation et d'adaptation - Campagnes panafricaines contre les plastiques non biodégradables et pour une économie verte inclusive - Appuyer la vulgarisation et l'appropriation des lois, textes réglementaires et conventions relatifs à la protection de l'environnement - Mener des campagnes internationales pour la mise en place et de respect des mécanismes de taxation et imposition pour les pays pollueurs |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | <p>émissions et de la concentration de CO2 dans l'atmosphère (Gaz à effet de serre)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Urgence de s'adapter aux effets de changement climatiques - Mise en œuvre insuffisantes des conventions sur l'environnement et des mesures de gestion rationnelle des ressources naturelles | <ul style="list-style-type: none"> - Conversion des énergies les plus émettrices (charbon, pétrole, gaz) vers les énergies renouvelables - Orientation de l'agriculture vers l'agroécologie et l'agroforesterie - Amélioration des processus industriels et la récupération des polluants - Généralisation du traitement des eaux usées - Gestion durable des forêts et valorisation de la biodiversité - Accroissement de la mobilisation mondiale pour la préservation de l'environnement - Ralentissement de déforestation et de la pollution de l'air | <ul style="list-style-type: none"> - Protéger les personnes et les biens contre les événements climatiques extrêmes et les catastrophes naturelles - Mener des actions de plaidoyer, d'information, d'éducation et de communication pour le changement de comportement en matière de préservation et de restauration de l'environnement - Valoriser l'écocitoyenneté comme levier d'action collective - Mener des campagnes pour l'abandon des énergies fossiles polluantes et pour l'utilisation des énergies propres à faible émission de gaz à effet de serre |
|--|--|--|--|--|

| | | | | |
|---|--|---|--|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> - Protection des personnes et biens contre les événements climatiques extrême et les catastrophes naturelles - Promotion d'une transition juste, équitable et inclusive, tenant compte des dimensions sociale, économiques et environnementales | <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des emplois verts et des énergies propres - Appliquer une gestion raisonnée des forêts - Protéger les zones naturelles, la biodiversité et les écosystèmes naturels - Informer sur les stratégies d'adaptations, d'alternatives et mesures d'atténuation appropriées - Réaliser des analyses d'impacts et de vulnérabilités aux changements climatiques - Rendre accessible les informations climatiques, les scénarios d'évolution du climat |
| Accès à la santé des femmes et des jeunes | Les populations de économies informelles, du monde rural les | - L'accès aux soins de santé est internationalement | - Élargir la couverture sanitaire universelle | - Campagnes mondiales pour l'accès à la |

| | | | | |
|--|---|---|--|---|
| | <p>hommes, les femmes, les jeunes, les personnes âgées, personnes indigentes, les personnes vivant avec un handicap</p> | <p>reconnu comme un droit humain (Déclaration universelle des droits de l'Homme, art. 22 et 25, ODD 3).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les soins de santé doivent être géographiquement accessibles et financièrement abordables. - Dans tous les pays du monde, mais particulièrement dans ceux à faible revenu, l'accès financier pose un problème important pour la majorité de la population. - Généralement la facilitation de l'accès financier aux soins de santé repose sur un système contributif d'assurance maladie et d'assistance pour les personnes les plus démunies. | <ul style="list-style-type: none"> - Parvenir à une meilleure adhésion aux produits de l'assurance maladie universelle - Accroître l'accès au soin de santé à travers les mutuelles sociales - Assurer l'accès de tous à des médicaments et aux vaccins sûrs et abordables. - Garantir l'accès à chacun à des services de santé de qualité sans être confronté à des difficultés financières - Réduire la mortalité et morbidité évitables en particulier celles des populations vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes vivant avec un handicap) - Réduire les inégalités d'accès à | <p>couverture sanitaire universelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la reconnaissance des mutuelles sociales au sein des instances de décision au niveau internationale (CIT, OMS) - Plaidoyer pour la promotion de la CSU en mettant l'accent sur les mutuelles sociales et les systèmes d'Assurance Maladie - Campagne internationale sur le rôle des mutuelles sociales dans la promotion de la protection sociale en santé - Production d'évidences sur la place des mutuelles sociales dans les mécanismes de protection sociale |
|--|---|---|--|---|

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - La couverture sanitaire universelle (CSU) et la protection sociale en santé (PSS) contribuent significativement à la lutte contre les inégalités et renforcent donc la stabilité sociale, la crédibilité de l'État et la justice sociale. - Persistance des inégalités en matière d'accès aux soins de santé - Faible taux de couverture des populations par le mécanisme de l'assurance maladie - Mortalité élevée des populations - Contribution à l'atteinte des objectifs de l'ODD3 - Résurgence de certaines pandémies et maladies chroniques | <p>la santé et aux soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procurer la qualité et la sécurité des soins et des produits de santé - Protéger les groupes de populations vulnérables - Assurer une meilleure couverture des services de santé reproductive, maternelle, infantile et des adolescents | |
|--|--|---|--|--|

| | | | | |
|--|------------------------|---|--|---|
| Accès à un emploi décent pour les jeunes et les femmes | Les jeunes, les femmes | <ul style="list-style-type: none"> - Eviter la migration des jeunes - Chômage et sous-emploi des jeunes et les femmes - Forte prévalence de l'emploi informel - Application limitée des conventions 87 et 98 de l'OIT - Opportunité d'emploi limitée - Absence de passerelle durable entre formation, emploi et autonomisation économique des jeunes et des femmes - Lutte contre le travail des enfants | <ul style="list-style-type: none"> - Respect des droits des travailleurs - Renforcement de l'employabilité/auto-emploi des jeunes et des femmes - Création d'opportunités d'emplois pour les femmes et les jeunes dans les secteurs productifs porteurs - Règlementation du secteur informel | <ul style="list-style-type: none"> - Inclusion socioprofessionnelle des jeunes - Promotion et défense des droits au travail - Campagne de sensibilisation sur le respect des normes internationales du travail |
|--|------------------------|---|--|---|

Proposition de thématique niveau continental

| Thème | Cibles | Raison | Changement souhaité | Propositions d'actions |
|----------------------------|--|---|---|--|
| Accès à la Santé pour tous | <ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs et travailleuses de l'économie informelle • Personnes indigentes • Personnes âgées • Travailleur du monde rural • Personnes vivant avec un handicap | <ul style="list-style-type: none"> • Cherté des soins • Insuffisances de moyens financiers pour les soins • Insuffisance de couverture d'assurance sanitaire | <p>Accroissement du nombre de personnes assurées dans les mutuelles sociales</p> <p>Meilleure adhésion aux produits de l'assurance maladie universelle</p> <p>Augmentation des capacités contributives des groupes cibles</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Mener un plaidoyer à l'endroit des états pour la création d'un environnement juridique favorable à la prise en compte des mutuelles dans les systèmes d'Assurance maladie. 2. Mener un Plaidoyer à l'endroit des états pour la mise en place de mesures incitatives pour l'adhésion aux mécanismes d'assurance maladie universelle 3. Mener un plaidoyer à l'endroit des organisations sous-régionales pour l'harmonisation des textes et lois régissant les systèmes d'assurance maladie |

| | | | | |
|-------------------------------|--|---|--|--|
| | | | | <p>4. Organiser des échanges entre pays sur les bonnes pratiques en matière de mesures incitatives pour l'adhésion au mécanisme de protection sociale</p> <p>5. Capitaliser des expériences sur la mise en œuvre des textes législatifs en matière de protection sociale</p> |
| Protection de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> • Les travailleurs des mines industrielles et semi mécanisées • Les travailleurs de l'économie informelle • Les agriculteurs • Les orpailleurs • Les populations | <ul style="list-style-type: none"> • Les changements climatiques (Sécheresse, inondations, incendies...) • L'utilisation des engrais chimiques : La baisse des rendements agricoles • La déforestation • La baisse de la qualité nutritive des aliments | <ul style="list-style-type: none"> • La réduction des effets des changements climatiques • L'amélioration des conditions/cadres de vie des populations | <p>1. Participer activement aux négociations climatiques (COP) avec une position africaine commune</p> <p>2. Organiser des campagnes de promotion de l'Agriculture verte : Sensibilisation, formation, plaidoyer</p> |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | <p>3. Mener un Plaidoyer à l'endroit des ministères en charge de l'éducation pour l'intégration de l'éducation environnementale dans les curricula scolaires.</p> <p>4. Renforcer les capacités des mouvements sociaux sur l'éducation environnementale.</p> <p>5. Organiser des campagnes panafricaines de sensibilisation à l'environnement, coordonnées par l'Union africaine (UA), la CEDEAO, la CEEAC, l'AES, etc.</p> |
|--|--|--|--|--|

| | | | | |
|---|--|---|---|--|
| <p>Employabilité des jeunes et des Femmes et droit du travail</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les migrants • Les diplômés sans emplois • Les travailleur.euse.s déflatés • Les travailleur.euse.s en activité | <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation exponentielle du taux de chômage • Pertes d'emplois • Le manque/insuffisance de compétences diversifiées • La discrimination basée sur le genre. • Le non-respect des droits des travailleur.euse.s • L'insuffisance de l'assistance juridique aux travailleur.euse.s | <ul style="list-style-type: none"> • Diminution du flux de la migration • Diminution du taux de chômage • Renforcement des compétences des jeunes et des femmes • Amélioration des conditions de vie et de travail des travailleur.euse.s | <ol style="list-style-type: none"> 1. Mener des campagnes de vulgarisation des techniques de recherche d'emploi au profit des jeunes et des femmes ; 2. Renforcer les capacités des jeunes et femmes en entrepreneuriat ; 3. Mener des actions politiques à l'endroit des gouvernants et des employeurs pour la promotion de l'employabilité des jeunes et des femmes 4. Mettre en place des politiques incitatives à l'entrepreneuriat : Faciliter l'accès aux fonds, réduction des taxes et impôts, sensibiliser les jeunes et les femmes à la culture entrepreneuriale. |
|---|--|---|---|--|

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | 5. Renforcer les capacités des travailleur.euse.s sur le droit du travail. |
|--|--|--|--|--|

PHOTOS









